

SECTION

INTER-HEBDO

24-25 mars
1976




le bulletin

LA PETITE NATION

PUBLIÉ À 6.000 COPIES

votre nouvelle carte d'assurance-maladie

 Régie de l'assurance-maladie du Québec

A B C D E F

NUMÉRO D'ASSURANCE-MALADIE

G **B O I M 4 3 5 4 3 0 1 9**

NOM DE LA MALADIE

M A R I E M A D E L L I N E B O I S S O N N I A U H

L A T R A M B O I S E I **7 5 0 6**

4 3 0 4 3 0 2 **0 2 1 5 0 9 1 3 1 9**

J K L M

A Les trois premières lettres du nom de famille à la naissance	E Jour de naissance	J Nom de femme mariée
B Initiale	F Code administratif	K Date de naissance
C Année de naissance	G Le ou les prénoms	L Sexe (1 masculin 2 féminin)
D Mois de naissance (ajouter 50 pour indiquer le sexe féminin)	H Nom de famille à la naissance	M Code administratif
	I Date d'expiration de la carte	

LES QUÉBÉCOIS UTILISERONT UNE NOUVELLE CARTE D'ASSURANCE-MALADIE

Au cours des prochains mois, tous les résidents du Québec inscrits à la Régie de l'assurance-maladie recevront une nouvelle carte d'assurance-maladie. Ils n'ont aucune formule à remplir, puisque la Régie émettra les cartes en se servant de son fichier d'inscription des bénéficiaires.

Après une expérience de

cinq années de régime universel d'assurance-maladie, la Régie a constaté la nécessité d'identifier chaque bénéficiaire de façon unique et permanente afin d'accroître l'efficacité de son administration. La nouvelle carte répond à cette exigence et, de plus, sera utilisable aux fins des lois dont l'application relève du ministre des Affaires sociales et non seulement aux fins de l'assurance-maladie.

La nouvelle carte d'assurance-maladie se distin-

gue de celle qui est utilisée depuis 1970 par un numéro matricule permanent et codé, propre à chaque bénéficiaire. Ce matricule se compose de 12 caractères alphanumériques représentant certaines données telles que le nom du bénéficiaire. La nouvelle carte comporte aussi les noms et prénom du bénéficiaire, la date de naissance, le sexe, la date d'expiration de la carte et un code à l'usage de la Régie.

La nouvelle carte permettra aussi aux femmes ma-

riées qui le désirent de n'utiliser que leur nom de jeune fille. Elle a le même formant que l'ancienne, mais est illustrée d'un soleil symbolisant la santé.

La carte d'assurance-maladie est la preuve que son détenteur a droit aux services assurés par le régime d'assurance-maladie, il est donc indispensable pour le bénéficiaire de l'avoir toujours sur lui et de la présenter chaque fois qu'il a recours à un professionnel de la santé.

Le Château Montebello inaugure un festival de cuisine allemande

Le Château Montebello présentera à sa clientèle des plats, boissons et de la musique d'Allemagne au cours d'un Festival de cuisine allemand qui se tiendra durant cinq jours, à compter du 23 mars.

A l'heure du dîner les clients de la salle à manger principale seront divertis par un groupe de quatre musiciens allemands qui présenteront des chansons et de la musique folklorique de leur pays.

Un menu coloré accompagnant le menu de la salle à manger expliquera les diverses spécialités allemandes. Le menu du festival comprend la côtelette de veau, le boeuf bouilli, les saucisses de Francfort sur lit de choucroute, la patte de cochon, le bouillon aux boulettes de foie et le consommé de boeuf aux oeufs. Les desserts: La tarte aux pommes chaude avec sauce vanillée et le hamburger rumtopf (fruits frais marinés dans le rhum).

Le festival visitera en 13 semaines 17 établissements de CP Hôtels au Canada.

Ginette Cardinal

OPTOMETRISTE

Examen visuel - Lunettes - Lentilles Corréennes

431 Victoria, Thurso 985-2628
525 Maloney, Gatineau 663-9072

La Régie des services publics du Québec viendra enquêter dans l'Outaouais à la fin du mois de mars

En effet, c'est suite à diverses requêtes, plaintes ou revendications exprimées par plusieurs groupes d'usagers du téléphone desservis par les compagnies Continental et Télébec dans la Vallée de la Lièvre, la Régie, tribunal québécois des Communications, tiendra trois séances publiques dans la région.

Le 29 mars, à compter de 3h., la Régie siègera à l'Hôtel de ville de St-André-Avellin pour entendre les usagers de la compagnie Continental; le lendemain, elle tiendra deux enquêtes auprès des usagers de la compagnie Télébec Ltée, la première à l'église de Notre-Dame de la Salette à compter de 10 h. et la seconde, à la salle municipale de Mont-Laurier à 7h. le soir.

De passage au bureau de Communication-Québec à Hull, M. Pierre Piché, représentant de la Régie des services publics, a tenu à préciser que ces enquêtes se tiendront sur les lieux mêmes de résidence des usagers de sorte que ces derniers puissent plus aisément venir y exprimer leurs vues des choses.



Librairie Buckingham

986-5913

533 Principale,
Buckingham

fleuriste LA BOUTIQUE BLEUE



533
PRINCIPALE
BUCKINGHAM
986-5136

Arrangements
de fleurs
séchées

(reg. \$4.95)

Spécial
\$2.50

Radio-Québec répond à C.F.V.O.

La direction de Radio-Québec tient à faire une mise au point suite aux propos tenus par les dirigeants de C.F.V.O. relativement à la programmation de Radio-Québec qui, selon eux, serait inaccessible.

Toute la programmation de Radio-Québec est accessible gratuitement à C.F.V.O. et une offre formelle en ce sens a été faite et transmise par écrit aux responsables de cette station le 21 novembre 1975.

Cette offre faisait suite à une série de rencontres visant à établir les modalités de collaboration entre les deux entreprises. Radio-Québec a même offert d'assumer tous les frais encourus par la transmission du signal Hertzien entre Montréal et Hull.

Voici le contenu de la proposition en six points que Radio-Québec faisait parvenir à C.F.V.O. en novembre dernier et qui est demeurée sans réponse depuis.

- (1) L'Office de Radio-Télédiffusion du Québec propose à C.F.V.O. TV de rendre toute la programmation qu'il diffuse accessible à C.F.V.O. TV et à la population qu'il dessert par le moyen d'une liaison par Micro-Ondes. Le coût de location annuelle est de \$60,000.00 pour une période correspondant aux heures de diffusion actuelles de l'office. L'installation exige un délai de 30 jours approximativement.
- (2) L'office de Radio-Télédiffusion du Québec assume les frais de location impliqués et autorise C.F.V.O. TV à diffuser aux mêmes heures ou à des heures différentes les éléments constitutifs de la programmation diffusée par les antennes actuelles de Radio-Québec.

- (3) C.F.V.O. TV s'engage à diffuser dans ces conditions une fraction correspondant à 50 pour cent ou plus de la programmation diffusée par Radio-Québec à son choix.
- (4) C.F.V.O. TV s'engage à identifier comme étant de Radio-Québec les émissions qu'il retiendra pour diffusion et à indiquer par avance (Délai à déterminer) les productions retenues pour diffusion de manière à ce que l'office puisse prendre toute mesure utile pour autoriser la diffusion des dites émissions et en particulier pour en libérer les droits s'il y a lieu.
- (5) C.F.V.O. TV s'engage à n'entrecouper aucune des émissions de Radio-Québec qu'il diffusera sur ses ondes par des insertions commerciales.
- (6) L'office de Radio-Télédiffusion du Québec considère comme souhaitable l'éventualité de demander à C.F.V.O. TV de produire pour lui des documents dans l'Outaouais pour diffusion éventuelle sur les ondes de C.F.V.O. TV et de Radio-Québec (il n'est pas possible de préciser à ce moment-ci les modalités diverses de cette collaboration).

Le conseil d'administration de Radio-Québec avait du même coup autorisé la direction générale de l'office à prendre, dans l'éventualité d'une acceptation de cette proposition par la Coopérative de Télévision de l'Outaouais, toutes les mesures nécessaires pour assurer l'affiliation de la station C.F.V.O. TV de Hull au réseau Radio-Québec conformément aux dispositions de la présente proposition.

Fédération des Producteurs de Lait du Québec

"TON IDÉE POUR UN P'TIT BLANC"

... un défi lancé aux jeunes de 13 à 19 ans par la Fédération des producteurs de lait du Québec.

La Fédération des Producteurs de lait du Québec, organisme qui a récemment rapatrié pour le Québec, ses fonds promotionnels, s'est fixé comme premier objectif de promouvoir la consommation du lait chez les jeunes Québécois.

Le concours que lance aujourd'hui la Fédération s'adresse à un groupe de consommateurs de lait plus particulièrement recherché: les jeunes de 13 à 19 ans, généralement des étudiants, qui auraient sûrement avantage à accorder au lait un rôle de premier plan dans leurs habitudes alimentaires quotidiennes.

Le thème du concours "Ton idée pour un p'tit blanc" a été choisi pour éveiller l'esprit créateur des jeunes. En faisant appel à leur talent d'illustrateur ou tout simplement à leur imagination la Fédération permet ainsi à des milliers de jeunes de mettre en valeur leur aptitude de concepteur graphiste et dessinateur.

Pour participer au concours, les adolescents de 13 à 19 ans doivent inventer et dessiner un symbole ou un slogan illustrant le lait, lequel symbole pourrait ensuite servir à identifier la publicité faite pour ce produit.

Il y a 21 prix à gagner, totalisant \$3,150, plus un prix de \$1,000 au grand gagnant.

Par ce concours, la Fédération des Producteurs de lait du Québec vise à sensibiliser les Québécois au "p'tit blanc" (le lait) qui a un rôle si important dans l'alimentation quotidienne.

LE CONCOURS

Son éligibles: les 13 à 19 ans, du Québec. Participation demandée: dessin d'un symbole ou d'un slogan illustrant le lait. But visé par la Fédération: sensibiliser le public au produit et adopter un symbole créé par des adolescents. Critère du choix des gagnants: l'originalité et non pas uniquement la qualité graphique. Les catégories et les prix: 13 ans: 1 premier prix de \$250 et 2 prix de \$100. 14 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 15 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 16 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 17 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 18 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 19 ans: 1 premier prix de \$250, et 2 prix de \$100. 7 premiers prix de \$250, plus 14 de \$100 pour un total de \$3,150 en prix.

Le grand gagnant: Choisi parmi les 7 premiers, il se méritera un prix supplémentaire de \$1,000. De plus, le grand gagnant sera invité à participer à la finition de son dessin et à présenter son travail aux administrateurs de la Fédération. Les frais de déplacement et de séjour du gagnant et de ses parents seront payés par la Fédération.

Collaboration: Les formules d'inscription sont disponibles dans les écoles et, en province, dans les caisses populaires.

Date limite: le 1er avril 1976.

POUR ENSEIGNEMENTS

M. Réjean Labonté
Féd. des Producteurs de Lait du Québec
515 avenue Viger,
Montréal, Qué. H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141, poste 73.



MICHEL BUTEAU
985-2546

VOS AGENTS
NEW YORK LIFE
DANS
LA REGION



JACQUES DUPONT
985-2107

New York Life Insurance Company

310 rue Victoria, Thurso, Qué.

Assurance VIE - SALAIRE - GROUPE - PENSION

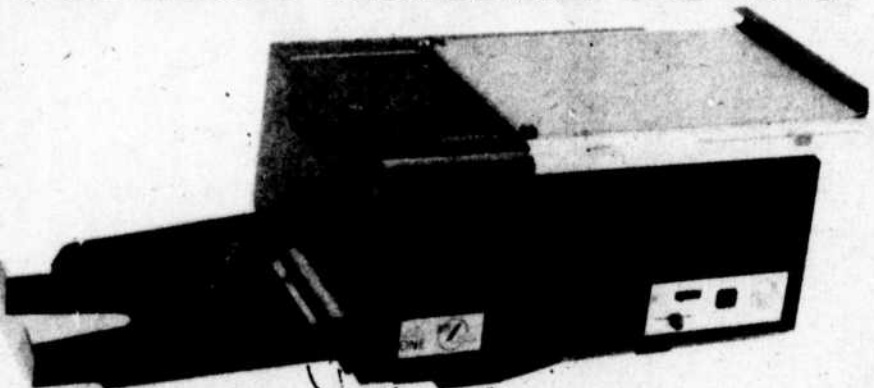


Service impôts

Pour vous aider à compléter votre rapport d'impôt, nous vous rappelons qu'il existe, depuis le 23 septembre 1975, un bureau régional du Ministère du Revenu, situé au 717 boul. St-Joseph à Hull (Tél.: 770-1768).

Le directeur, M. Marcel Grenier, tient à rappeler que des spécialistes de l'impôt se sont ajoutés à son personnel régulier afin de répondre à vos questions au sujet de l'impôt de 9 heures a.m. à 7 heures p.m. du lundi au vendredi, jusqu'à la fin d'avril.

COPIEUR MODÈLE UN "3M"



Le copieur automatique et rapide au service des bureaux de petite et grande importance. Un copieur qui est doté du fameux procédé exclusif "Magne Dry" de 3M ne nécessitant aucun additif chimique liquide. Produit des copies de qualité à partir de toutes les couleurs, et même à partir d'articles reliés, sans avoir à enlever les pages. Épargne du papier grâce à la caractéristique de coupe du papier sur mesure du copieur "Modèle UN". "Mise en service instantanée" élimine le temps de pré-chauffage et épargne du courant électrique. La compacité du "Modèle UN" en fait une unité qui peut facilement être déplacée d'un endroit à l'autre et qui peut être branchée à n'importe quelle prise de courant de 110-115 volts.

Pour une démonstration gratuite, veuillez appeler.



Les Entreprises
Commerciales
Outaouais Inc.

585 James,
Buckingham, Qué.
986/5082 -
663/0131

derouin

opticiens/opticians
ltd
ottawa

- 111 o'connor
237-7270
- 1001 carling
725-3351
- 261 montreal rd
746-4472
- billings bridge plaza
731-8893
- Centre d'achats Bayshore
829-4057
- beacon hill medical centre
877 shefford rd
745-9186

Bur.: 986-6422

Rés.: 986-2663

B. Laurent Bertrand C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ

585 James

Buckingham

986-3393

Jean-Marie Bertrand et associés

COMPTABLES AGRÉÉS

164 est, Maclaren

Buckingham

Conseil de la famille
Région no. 7.

Erreur monumentale du Gouvernement fédéral

Le Conseil de la Famille, région no. 7, et les Organismes Familiaux Associés-du Québec (OFAQ) sont vigoureusement opposés à la décision du gouvernement d'Ottawa de ne pas indexer les allocations familiales en 1976.

La lutte contre l'inflation ne doit pas se faire sur le dos de ceux qui ont encore le courage d'élever des enfants. Le taux de natalité est là pour prouver qu'il faut véritablement de l'abnégation pour choisir d'avoir un enfant et de se mettre ainsi dans l'obligation de supporter à la fois le fardeau financier et la dévalorisation psycho-sociale qui en découle.

Le gouvernement en adoptant cette mesure perd une belle occasion de démontrer qu'il protège particulièrement la famille et l'enfant et qu'il reconnaît le rôle social prépondérant que la famille remplit dans la société. Cette décision gouvernementale est une erreur monumentale.

Nous demandons au gouvernement d'Ottawa de révoquer sa décision et de ne pas ôter aux familles les quelques dollars que l'indexation représente.

Donc, un colloque aura lieu **VENDREDI LE 2 AVRIL 1976**, à l'École Pura X, rue Elizabeth, à Gatineau, organisé par le Conseil de la Famille. Le sujet: **"UNE OU DES ALLOCATIONS FAMILIALES"**.

Venez un, venez les représentants d'association, venez tous. Venez vous exprimer. C'est votre droit. Vos recommandations seront présentées sous forme de mémoire.

LES SUJETS SOUMIS
AUX ATELIERS SERONT:

1. Allocations familiales actuelles
2. Allocations d'aide

- sociale
3. Allocations aux foyers nourriciers
 4. Adoption subventionnée
 5. Salaire à la mère au

Thurso

D N C S
PAR
CLAUDE CHENIER

LA CROIX-ROUGE

Le mois de mars est celui de la Croix-Rouge au Canada. Connaissez-vous la Croix-Rouge? Elle fut fondée par un dénommé Henry Dunant il y a de nombreuses années déjà. La Société Canadienne de la Croix-Rouge est l'une des 122 sociétés de la Croix-Rouge du Croissant Rouge et du Lion et Soleil Rouge qui font partie de l'organisation internationale connue sous le nom de Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Cette année, le slogan est celui-ci: La Croix-Rouge est jeune. Ce slogan rappelle que la Croix-Rouge est une organisation dynamique capable de soulever l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes et qu'elle nous offre des occasions de rendre service dans le monde entier. Au Canada, les volontaires des comités du travail féminin de la Croix-Rouge confectionnent des vêtements et des couvre-lits pour venir en aide aux sinistrés, au pays comme à l'étranger. Ces vêtements, entreposés, ou expédiés aux pays en voie de développement sont souvent le premier signe d'assistance que reçoivent les victimes d'inondations, de tremblements de terre ou de d'autres désastres naturels. Les buts de la Croix-Rouge sont: "secourir volontairement les malades et les blessés des armées en temps de guerre en conformité des Conventions de Genève et de poursuivre ses opérations en temps de

foyer
6. L'aide pour garderies.

ANALYSE DE LA SITUATION

PRINCIPES: Co-responsabilité de l'Etat et de la famille par rapport à la famille et avec enfants.

Nous vous reviendrons la semaine prochaine.

POUR INFORMATIONS:

Stella Chevalier Amey
663-0247
Imelda Malo Brazeau
663-6622

CONSEIL DE LA FAMILLE
REGION NO. 7.

paix et en temps de guerre et contribuer à l'oeuvre de l'amélioration de l'hygiène, de l'empêchement de la maladie et de l'adoucissement des souffrances à travers le monde.

A cause de l'accroissement de la population, le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge Canadienne doit prélever environ un million de dons de sang chaque année. Ce qui veut dire une moyenne d'un don toutes les 6 1/2 secondes de chaque jour ouvrable afin de maintenir des approvisionnements suffisants de sang total et en dérivés sanguins. Le besoin augmente dans la période des fêtes et des vacances quand le taux d'accidents monte. Un prélèvement de sang dans une collecte ne prend que 30 minutes en tout y compris: test de l'hémoglobine, inscription, repos et rafraichissement. Le prélèvement proprement dit n'occasionne aucune douleur et ne prend que quatre ou cinq minutes.

Le service de transfusion sanguine de la Société Canadienne de la Croix-Rouge fournit du sang et les dérivés sanguins aux hôpitaux du pays depuis 1947 "pour que personne au Canada ne soit condamné à mourir, faute de sang." Grâce à l'utilisation de sacs en plastique, le service de transfusion est maintenant en mesure d'entreposer, pendant des années, les globules rouges congelés.

La Croix-Rouge nous est donc indispensable. C'est une présence qu'on ne remarque peut-être pas assez mais si elle n'était pas là... Les services qu'elle rend dans notre société sont fort nombreux. On en a besoin. Et elle a besoin de nous. De notre sang et de personnel. Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Eugène Raby.

MOTEL

**BUCKINGHAM
MOTOR INN**

Route 309, Buckingham, Qué.
Licencié au complet
Bar-Salon/Salle à manger
986-6858

Tentes-roulottes et roulottes de voyage



GALAXY 8 PLACES
GALAXY 6 PLACES
GALAXY SWINGER

\$3575.00

STARMASTER 6 PLACES ————— \$2995.00

STARLINER SANS FRIGIDAIRE ————— \$2195.00

MODELE GALAXY ET STARMASTER, INCLUS FRIGIDAIRE, RIDEAUX ET ROUES D'ECHANGE AVEC TOUTE VENTE DE ROULOTTES. NOUS INCLUONS BONBONNE PLEINE DE GAZ, FILAGE DE CHAR, ET BOULE DE 2".



17' PMC	\$4275.00
19' PMC	\$5850.00
21' PMC	\$6575.00
22' PMC	\$6095.00
24' PMC	\$7295.00

Templeton Sports Equipment Ltd.

**663-2603
663-1274**

48 Boul. Lorrain (secteur Templeton) Gatineau, Qué.

